

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE

-GAT-

Siège social : 92-94, avenue Hédi Chaker- 1002 TUNIS.

Le Groupe des Assurances de Tunisie -GAT- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 octobre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Ahmed BELAIFA

BILAN CONSOLIDE
Exercice clos au 31/12/2010
(exprimé en dinars)

ACTIFS

Code Rubrique	Rubrique des EF	Note	BRUT 31/12/2010	AMORTISSEMENT 31/12/2010	NET 31/12/2010	NET 31/12/2009
AC1	Actifs Incorporels	1	6 560 121	-3 776 478	2 783 643	2 067 359
AC11	Investissements de recherche & de développement		1 279 163	-1 279 163	0	0
AC12	Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés		2 626 558	-2 042 021	584 537	672 613
AC13	Good will		2 654 400	-455 294	2 199 106	1 394 746
AC2	Autres Actifs d'exploitation	2	9 069 620	-5 755 043	3 314 577	1 972 156
AC21	Installations techniques et machines		7 576 433	-4 658 892	2 917 541	1 631 145
AC22	Autres Installations outillage et mobiliers		1 493 187	-1 096 151	397 036	341 011
AC3	Placements	3	171 480 599	-16 895 765	154 584 834	132 241 777
AC31	Terrains et Constructions		37 033 574	-12 445 477	24 588 097	24 934 080
AC32	Titres mis en équivalence		0	-	0	262 193
AC33	Autres placements		130 703 766	-4 450 288	126 253 478	103 790 751
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		3 743 259		3 743 259	3 254 754
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte		-	-	-	-
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	4			41 186 686	30 668 469
AC6	Créances	5	72 238 870	-11 770 398	60 468 472	48 567 691
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe		37 412 394	-11 029 891	26 382 503	23 189 048
AC62 a	Créances nées d'opérations de réassurance		29 660 182		29 660 182	21 555 142
AC62 b	Créances des autres activités		39 299	-30 230	9 069	47 307
AC63	Autres créances		5 126 995	-710 277	4 416 718	3 776 194
AC631	Personnel		89 760	0	89 760	111 640
AC632	Etat et Comptes Rattachés		3 969 785		3 969 785	3 113 790
AC633	Débiteurs divers		1 067 450	-710 277	357 173	550 763
AC64	Créances sur ressources spéciales				-	-
AC7	Autres éléments d'actifs	6	21 027 680	- 275 290	20 752 390	14 411 193
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques en caisse		11 740 518	- 275 290	11 465 228	6 841 107
AC72	Charges reportées		5 933 207		5 933 207	3 980 308
AC73	Comptes de régularisation Actif		3 353 955		3 353 955	3 589 778
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus		2 340 490		2 340 490	2 437 898
AC733	Autres comptes de régularisation Actif		1 013 465		1 013 465	1 151 880
AC732	Estimation des réassurance Acceptation					
AC74	Ecart de conversion Actif					
TOTAL ACTIF			321 563 576	-38 472 974	283 090 602	229 928 645

BILAN CONSOLIDE
Exercice clos au 31/12/2010
(exprimé en dinars)

Code	Rubrique des EF	Note	31/12/2010	31/12/2009	
Rubrique					
CAPITAUX PROPRES					
CP1	Capital Social		35 000 000	35 000 000	
CP2	Réserves consolidées		-8 900 847	-12 175 566	
CP3	Rachats d'actions propres				
CP4	Résultat consolidé		6 993 005	4 430 970	
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			7	33 092 158	27 255 404
CP5	Intérêts des minoritaires dans les réserves		306 113	2 388 215	
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		-40 012	19 375	
INTERETS DES MINORITAIRES			266 101	2 407 590	
PASSIFS					
PA1	Autres Passifs financiers		0	0	
PA11	Emprunts obligataires				
PA12	TCN émis par l'entreprise				
PA13	Autres emprunts				
PA14	Dettes envers les établissements bancaires et financiers				
PA2	Provision pour autres risque et charges		4 583 148	3 712 634	
PA21	Provision pour pour pensions et obligations assimilées		980 799	2 944 851	
PA22	Provision pour impôt				
PA23	Autres Provisions		3 602 349	767 783	
PA3	Provisions techniques brutes	8	192 741 393	155 615 660	
PA310	Provisions pour prime non acquise		22 345 747	17 763 601	
PA320	Provisions d'assurance vie		44 150 186	38 718 419	
PA330	Primes pour sinistre à payer vie		1 622 531	814 166	
PA331	Primes pour sinistre à payer non vie		112 983 454	88 846 277	
PA340	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes vie		81 301	358 626	
PA341	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes non vie		1 451 221	760 671	
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage		1 293 764	913 028	
PA360	Autres Provisions techniques vie		0	6 678 914	
PA361	Autres Provisions techniques non vie		8 813 189	761 958	
PA4	Provision technique de contrats en unités de compte		0	0	
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	9	38 073 909	30 668 468	
PA6	Autres Dettes	10	10 408 062	7 151 128	
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		3 927 738	4 463 208	
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		132 329	131 970	
PA63	Autres Dettes		6 347 995	2 555 950	
PA631	Dépôt et cautionnement reçus		4 530	4 270	
PA632	Personnel		9 529	19 164	
PA633	Etat et comptes rattachés		1 602 218	1 157 141	
PA634 a	Dettes des autres activités		298	3 765	
PA634 b	Créditeurs divers		4 731 420	1 371 610	
PA7	Autres Passifs	11	3 925 831	3 117 761	
PA71	Comptes de régularisation Passif		3 925 831	3 117 761	
PA711	Estimation des réassurance Acceptation		-	-	
PA712	Autres Comptes de régularisation Passif		3 925 831	3 117 761	
PA72	Ecart de conversion Passif		-	-	
TOTAL PASSIF			249 732 343	200 265 651	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			283 090 602	229 928 645	

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos au 31/12/2010

(exprimé en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Assurance NON VIE</i>	<i>Assurance VIE</i>	<i>Autres Activités</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Primes émises et acceptées		69 937 270	10 363 220	-	80 300 490	68 588 939
Variation de la provision pour prime non acquise	-	2 555 928	-	-	2 555 928	2 481 211
Primes Acquisées	12	67 381 342	10 363 220	-	77 744 562	66 107 728
Produits d'exploitation des autres activités				457 017	457 017	411 317
Produits des placements des sociétés d'assurance (vie)			3 308 828		3 308 828	3 064 781
Autres Produits techniques		28 949	1 483		30 432	-
Produits de placements alloués transférés à ER		6 260 095			6 260 095	3 270 591
Autres Produits d'exploitation (non technique)					-	119 625
Produits financiers				462 698	462 698	211 768
Produits d'exploitation	13	6 289 044	3 310 311	919 715	10 519 070	7 078 082
Charges financières				118	118	2 035
Charges de prestations d'assurance: Sinistres		51 407 607	5 272 793		56 680 400	45 285 683
Charges de prestations d'assurance: Provision technique	-	1 311 930	5 579 542		4 267 612	4 807 782
Charges de prestations d'assurance: Provision PB		-	54 316		54 316	70 837
Provision pour égalisation et équilibrage					-	-
Charges de prestations d'assurance: Frais d'exploitation		13 359 474	1 267 224		14 626 698	13 003 910
Autres charges techniques		3 884 508	116 476		4 000 984	4 276 596
Charges d'exploitation des autres activités				982 562	982 562	433 194
Charges des placements des sociétés d'assurance			1 417 407		1 417 407	1 293 507
Produits de placements alloués transférés à ER			66 622		66 622	-
Produits de placements alloués transférés à ER					-	157 686
Charges d'exploitation	14	67 339 659	13 774 380	982 680	82 096 719	69 331 230
RESULTAT TECHNIQUE (OPERATIONNEL)		6 330 727	-100 849	-62 965	6 166 913	3 854 580
Produits des placements des sociétés d'assurance				10 486 600	10 486 600	6 546 106
Produits de placements alloués transférés à ER				66 623	66 623	157 685
Autres Produits non techniques				171 295	171 295	48 923
Autres charges non techniques				635 277	635 277	16 608
Charges des placements des sociétés d'assurance				2 970 908	2 970 908	2 831 730
Produits de placements alloués transférés à ER				6 260 095	6 260 095	3 270 591
RESULTAT DE L'ACTIVITE COURANTE		6 330 727	-100 849	795 274	7 025 151	4 521 581
Autres produits nets				12 804	12 804	1 594
Nets de charges					-	44 148
Elément Extraordinaire					-	-
Nets de pertes					-	-
Quote part dans le résultat des entreprises associées					-	28 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORD AV IMPOT		6 330 727	-100 849	808 078	7 037 955	4 507 232
Impôt sur les Bénéfices exigible				143 385	143 385	137 178
Impôt sur les Bénéfices différé				-	58 423	-80 292
RESULTAT DES ACTIVITES ORD AP IMPOT		6 330 727	-100 849	723 115	6 952 993	4 450 345
Quote part des minoritaires					-	19 375
RESULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE		6 330 727	- 100 849	723 115	6 952 993	4 430 970

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE VIE CONSOLIDÉ
Exercice clos au 31/12/2010
(exprimé en dinars)

Note	Opérations Brutes 31/12/2010	Cessions ou Rétrocessions 31/12/2010	Opérations Nettes 31/12/2010	Opérations Nettes 31/12/2009
Primes émises et acceptées	10 907 106	-	543 886	10 363 220
Produits des placements	3 308 828			3 308 828
Autres produits techniques	1 483			1 483
				-
Charges de Sinistres	5 628 115	-	355 322	5 272 793
Montants Payés	4 945 709	-	205 226	4 740 483
Variation de la provision pour sinistres	682 406	-	150 096	532 310
				74 807
Autres Provisions techniques	5 579 542	-		5 579 542
Provisions d'assurance vie	5 496 842			5 496 842
Variation des autres provisions	82 700			82 700
				-
				970
Participations aux Bénéfices et ristournes	54 316			54 316
				70 837
Frais d'exploitation	1 267 224	-		1 267 224
Frais d'acquisition				1 043 782
Frais d'administration				609 918
Autres Charges Technique	116 475			116 475
				242 044
Charges de Placement	1 417 407			1 417 407
				1 293 507
Produits de placements alloués transférés à l'ER non technique	-	66 623	-	66 623
				-
				157 685
Commissions reçues des réassureurs		-		-
				27 109
RESULTAT TECHNIQUE VIE	87 715	-	188 564	-
				100 849
				405 984

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE CONSOLIDE

Exercice clos au 31/12/2010

(exprimé en dinars)

Note	Opérations Brutes 31/12/2010	Cessions ou Rétrocessions 31/12/2010	Opérations Nettes 31/12/2010	Opérations Nettes 31/12/2009
Primes émises et acceptées	<u>82 231 930</u>	<u>-14 850 588</u>	<u>67 381 342</u>	<u>57 890 252</u>
Primes émises et acceptées	86 152 318	-16 215 048	69 937 270	60 371 464
Variation de la provision pour prime non acquise	-3 920 388	1 364 460	-2 555 928	-2 481 211
Produits des placements	<u>6 260 095</u>		<u>6 260 095</u>	<u>3 270 591</u>
Autres Produits techniques	<u>28 949</u>		<u>28 949</u>	<u>119 625</u>
Charges de Sinistres	<u>75 723 180</u>	<u>-24 315 572</u>	<u>51 407 607</u>	<u>41 456 383</u>
Montants Payés	50 914 030	-16 906 283	34 007 747	37 577 520
Variation de la provision pour sinistres	24 809 149	-7 409 289	17 399 860	3 878 863
Variation des Autres Provisions techniques	<u>1 767 728</u>	<u>- 3 079 658</u>	<u>- 1 311 930</u>	<u>1 151 475</u>
Frais d'exploitation	<u>17 273 677</u>		<u>17 273 677</u>	<u>14 376 754</u>
Frais d'acquisition	12 368 962		12 368 962	10 029 483
Frais d'administration	4 904 715		4 904 715	4 347 271
Commissions reçues des réassureurs		<u>-3 914 203</u>	<u>-3 914 203</u>	<u>-2 999 435</u>
Autres Charges Techniques	<u>3 884 508</u>		<u>3 884 508</u>	<u>4 034 552</u>
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	<u>-10 128 119</u>	<u>16 458 845</u>	<u>6 330 727</u>	<u>3 260 740</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Exercice clos au 31/12/2010
(exprimé en dinars)

Rubriques	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
<i>Encaissement des primes reçues des assurés</i>	94 203 135	75 422 379
<i>Sommes versées pour paiement des sinistres</i>	- 43 231 387	- 36 558 824
<i>Encaissement des primes reçues (acceptation)</i>	74 657	91 333
<i>Sommes versés pour les sinistres (acceptation)</i>		-
<i>Commissins versées sur acceptations</i>		- 8 220
<i>Participations bénéficiaires payées</i>	-	74 311
<i>Décaissement des primes pour la cession encaissement des sinistres pour les cessions</i>	1 382 398	-
<i>commissions recues sur les cessions</i>		-
<i>Commissions versées aux intermédiaires</i>	- 8 668 053	- 7 108 091
<i>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</i>	- 14 534 569	- 9 684 147
<i>variation des depots auprès des cedantes</i>		-
<i>variation des especes recues des cessionnaires</i>		-
<i>Décaissement liée à l'acquisition de placements financiers</i>	- 127 855 529	- 98 852 384
<i>Encaissement liée à la cession des placements financiers</i>	110 393 665	85 915 527
<i>Taxes sur les assurances versées au trésor</i>	- 11 560 304	- 9 660 028
<i>Produits financiers reçus</i>	9 279 276	5 174 456
<i>Impôts sur les bénéfices payés</i>		-
<i>Autres mouvements</i>	- 163 761	- 129 082
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 319 528	2 268 150
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
<i>Décaissement provenant de l'acquisition d'immo corporel et</i>	- 4 843 670	- 1 369 363
<i>Encaissement provenant de La cession d'immo corporel et</i>	37 000	38 140
<i>Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et</i>		-
<i>Décaissement provenant de l'acquisition de placement</i>		-
<i>Encaissement provenant de la cession de placement auprès</i>	71 250	66 199
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 4 735 420	- 1 265 024
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
<i>Encaissement suite a l'emission des actions</i>		-
<i>Dividendes et autres distributions</i>	40 852	- 63 141
<i>Encaissement provenant d'emprunts</i>	-	-
<i>Remboursement d'emprunts</i>	-	-
<i>Augmentations/Diminution des ressources spéciales</i>	- 840	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	40 012	- 63 141
<i>Incidences des variations des taux de change liquidités et équivalents de liquidités</i>	-	-
Variation de trésorerie	4 624 120	939 985
Trésorerie au début de l'exercice	6 845 040	5 905 055
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 469 160	6 845 040

I. PRESENTATION DU GROUPE :

1. Secteurs d'activité :

Le « **Groupe des Assurances de Tunisie** » opère principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- Les sociétés **GAT** et **AMINA** opèrent dans le secteur d'assurance dans toutes ses branches,
- La société **GAT investissement (Ex-SOFIGAT)** opère dans le Secteur financier : Gestion de portefeuille de valeur mobilière, et intermédiation en bourse ;
- La société **GAT immobilier (Ex-CODIT)** opère dans le secteur du développement immobilier et touristique.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du « **Groupe des Assurances de Tunisie GAT** » comprennent ceux de la société consolidante **GAT**, ainsi que ceux des filiales : **GAT investissement**, **GAT immobiliers** et **AMINA**.

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

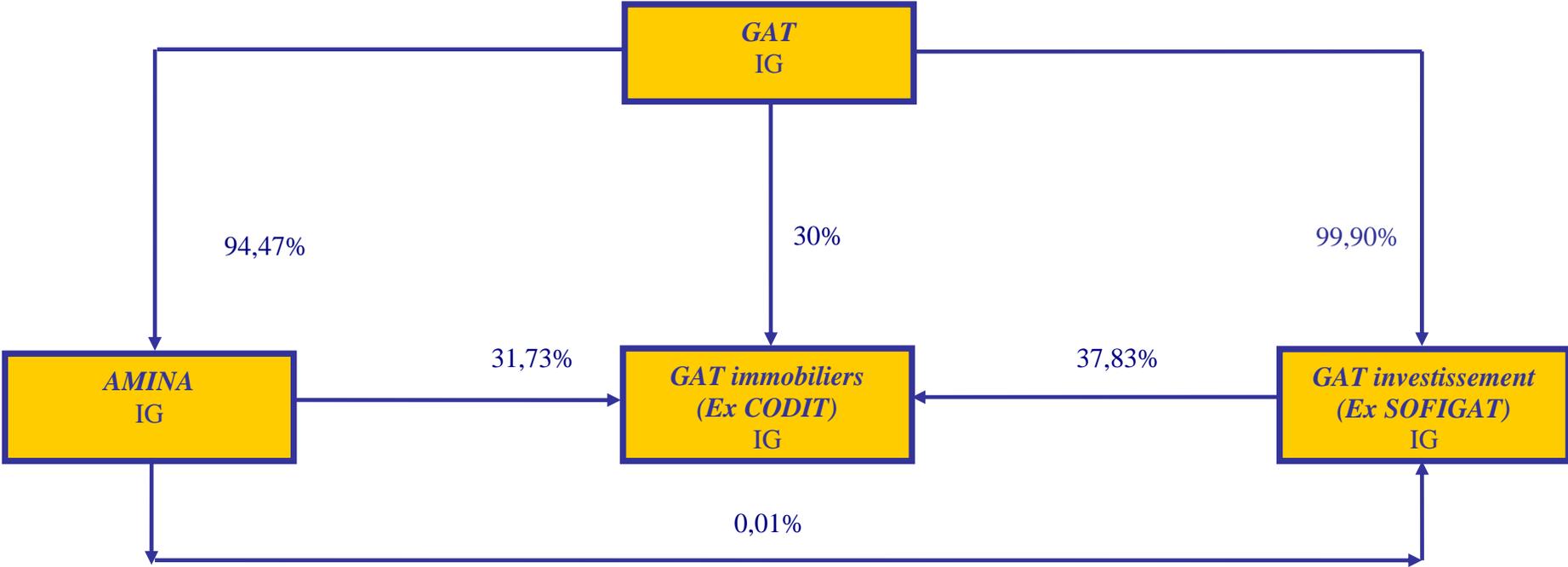
1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.

La société **CGF** ne fait plus partie du périmètre de consolidation du **GAT**, après la cession en 2010 des participations détenues par **GAT**.

a) LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES:

<i>PARTICIPATIONS</i>	<i>Montant de la participation</i>	<i>Siège</i>	<i>Pays</i>	<i>Activité</i>	<i>% d'Intérêts</i>	<i>% Contrôle</i>
<i>Société consolidante</i>	<i>GAT</i>	<i>92-94 AVENUE HEDI CHAKER</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>L'Assurance dans toutes ses branches</i>	<i>100.00%</i>	<i>100.00%</i>
<i>Société intégrée globalement</i>	<i>GAT Investissement (Ex-SOFIGAT)</i>	<i>92 AVENUE HEDI CHAKER TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Gestion de portefeuille de valeur mobilière</i>	<i>99.90%</i>	<i>99.90%</i>
	<i>GAT immobilier (Ex-CODIT)</i>	<i>15 bis rue GHANDI 1001 TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Développement immobilier et touristique</i>	<i>97.77%</i>	<i>99.56%</i>
	<i>AMINA</i>	<i>90-92 AVENUE HEDI CHAKER 1002 TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Assurance sur la vie</i>	<i>94.47%</i>	<i>94.47%</i>

b) ORGANIGRAMME DU GROUPE:



II. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES:

1. Principes comptables:

Les états financiers consolidés du « **Groupe des Assurances de Tunisie** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 Décembre 2010.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le « **Groupe des Assurances de Tunisie** » GAT a élaboré et présenté ses comptes consolidés 2009 en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, applicables au 31 Décembre 2006, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Première Consolidation

Le « **Groupe des Assurances de Tunisie** » GAT a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2005.

De ce fait les opérations intergroupes ayant impact sur le résultat et qui sont antérieures à l'exercice 2005 ne sont pas prises en compte.

Lors de la consolidation d'une filiale pour la première fois, un écart de première consolidation est constaté.

L'écart de première consolidation est définie comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est définie comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

3.1 Ecart d'acquisition sur GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) :

La consolidation de la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) fait apparaître un écart de première consolidation de 1 439 457 DT qui s'explique comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2002</i>	<i>ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION</i>
4 063 600	2 624 143	1 439 457

L'écart de première consolidation qui s'élève à 1 439 457 DT est a été défalqué comme suit :

<i>ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION</i>	<i>ECART D'EVALUATION</i>	<i>GOOD WILL</i>
1 439 457	1 077 770	361 687

L'écart d'évaluation est composé d'une plus value sur terrain de 60 347 DT et une plus value sur construction de 2 685 797 DT.

Les justes valeurs du terrain et des constructions sont déterminées en 2002, l'exercice au cours duquel est effectuée l'acquisition des titres, en se basant sur les évaluations effectuées respectivement en 1998 par Mr Raouf GUIGA et en 2005 par Mr Mohieddine DJERAD.

Les plus values se détaillent comme suit

	<i>VCN</i>	<i>JV 31/12/2002</i>	<i>PLUS VALUE</i>	<i>PART GROUPE</i>
Terrains	4 454 767	4 515 114	60 347	23 684
Constructions	898 102	3 583 899	2 685 797	1 054 086
TOTAL	5 352 869	8 099 013	2 746 144	1 077 770

Par ailleurs, le *Groupe des Assurances de Tunisie* a acquis 4 lots supplémentaires en 2007, en 2008 et en 2010.

- L'acquisition supplémentaire en 2007 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 39,25% à 62,95%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 1 027 804,091 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU DEUXIEME LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2007</i>	<i>Goodwill</i>
2 633 400	1 605 596	1 027 804

- L'acquisition supplémentaire en 2008 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 62,95% à 66,37%, et a engendré un Good will supplémentaire de 146 750 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU DEUXIEME LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2008</i>	<i>Goodwill</i>
380 160	233 410	146 750

- L'acquisition supplémentaire en 2009 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 68.89% à 99.56%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 937 079 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU Troisième LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
3 068 252	2 131 173	937 079

3.2 Ecart d'acquisition sur AMINA :

La consolidation de la société AMINA fait apparaître un écart d'acquisition de 181 080 DT qui s'explique comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE AMINA EN 2009</i>	<i>Goodwill</i>
1 906 202	1 725 122	181 080

L'acquisition supplémentaire en 2010 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société AMINA de 89,9 % à 94.47%, et a engendré un Goodwill négatif de 27 282 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE AMINA EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
137 000	164 282	-27 282

Ce good will a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice.

3.3 Ecart d'acquisition sur GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) :

L'opération d'augmentation de capital de la GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 38 700 actions à la quelle seule le GAT a participé a engendré une augmentation du pourcentage de participation du GAT dans la société GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 99,78% à 99,9%, et a engendré un Goodwill négatif de 2 636 DT, détaillé comme suit :

<i>Coût attribuable aux actions de contrôle</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE SOFIGAT EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
7 523	10 159	-2 636

Ce goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice.

III. PRINCIPES COMPTABLES :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidante « **Groupe des Assurances de Tunisie** ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le « **Groupe des Assurances de Tunisie** » GAT exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwills constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse. Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Information sectorielle :

L'information sectorielle est fournie en fonction de la nature des activités exercées par les sociétés faisant partie du groupe.

- Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou de services soumis à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs.
- Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

3. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

4. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, basées sur la durée d'utilité prévue des actifs correspondants, sont les suivantes :

<i>Libellé</i>	<i>Taux</i>
Logiciel informatique	20%
Frais de recherche et développement	33%
Construction	5%
Equipements de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales	10%
Matériel informatique	15%
Autres immobilisations	10%

5. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- l'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- l'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables comme devant être applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

6. Provisions pour risque et charges : NCT 11

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

7. Provisions techniques : NCT 26

Les sociétés d'assurance constatent les provisions techniques prévues par la NCT 28 et selon l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation

Le calcul de la provision mathématique au cours de l'exercice 2010, pour les sociétés GAT et la société AMINA, a eu lieu en application de l'arrêté du ministre des finances du 05 Janvier 2009 modifiant l'arrête du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés:

A. EXPLICATION DES COMPTES D'ACTIFS

1) Actifs Incorporels

Les immobilisations incorporelles nettes consolidées accusent un solde au 31 Décembre 2010 de 2 783 643 DT.

Les immobilisations incorporelles brutes consolidées s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 6 560 121 DT détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
AC11	Investissements de recherche & de développement	1 279 163		-	1 279 163
AC12	Logiciels	2 460 759	165 799	-	2 626 558
AC13	Good will	1 717 320	937 080	-	2 654 400
TOTAL		5 457 242	1 102 878	0	6 560 121

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles consolidées s'élèvent pour l'exercice 2010 à 3 776 478 DT détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Dotation 2010	31/12/2010
AC11	Amt Investissements de recherche & de développement	1 279 163	0	1 279 163
AC12	Amt Logiciels	1 788 146	253 875	2 042 021
AC13	Amt good will	322 574	132 720	455 294
TOTAL		3 389 883	386 595	3 776 478

2) Autres Actifs d'exploitation

Les Autres Actifs d'exploitation nets consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2010 de 3 314 577 DT.

La valeur brute consolidée des Autres Actifs d'exploitation s'élève au 31 Décembre 2010 à 9 069 620 DT est détaillée comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
AC21	Installations Agencements Aménagements	2 857 000	758 501		3 615 501
AC21	Matériel de transport	1 052 275	347 820	69 225	1 330 870
AC21	Matériel de bureau et informatique	2 159 090	470 971		2 630 061
AC22	Mobilier de bureau	931 785	128 089	-	1 059 874
AC22	Autres immobilisations corporelles	425 020	8 294		433 314
	TOTAL	7 425 170	1 713 675	69 225	9 069 620

Les Amortissements des autres Actifs d'exploitation nets consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2010 de 5 755 043 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Dotation/Reprises 2010	31/12/2010
AC21	Amort Installations Agencements Aménagements	2 220 675	148 221	2 368 896
AC21	Amort Matériel de transport	475 361	-67 930	407 431
AC21	Amort Matériel de bureau et informatique	2 435 860	195 523	2 631 384
AC23	Amort des Autres immobilisations corporelles	321 117	26 215	347 332
	TOTAL	5 453 014	302 029	5 755 043

3) Placements

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2010 pour un montant net de 154 584 834 DT.

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2010 pour un montant brut de 171 480 599 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
AC31	Terrains et Constructions	36 530 991	502 583		37 033 574
AC 32	Titres mis en équivalence	262 193		262 193	0
AC33	Autres placements	108 666 876	22 036 890		130 703 766
AC 34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 254 754	488 505		3 743 259
	TOTAL	148 714 814	23 027 978	262 193	171 480 599

Les titres mis en équivalence détenus sur la société CGF pour un montant de 262 193 DT ont été cédés courant l'exercice 2010.

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent à 16 895 765 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Mutations/Reprises 201	31/12/2010
AC31	Amortissement des immeubles d'exploitation	11 596 911	848 566	12 445 477
AC33	Provision pour dépréciation des placements financiers	3 698 155	-432 760	3 265 395
AC33	Provision pour dépréciation des obligations et autres titres à revenu fixe	1 177 971	6 922	1 184 893
TOTAL		16 473 037	422 728	16 895 765

4) Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2010 pour un montant de 41 186 686 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC510	Provision pour primes non acquises et primes à annuler	4 422 173	5 786 632	1 364 459	30,85%
AC 530	Provision pour sinistres vie	0	150 096	150 096	100,00%
AC 531	Provision pour sinistres non vie	26 246 296	35 249 958	9 003 662	34,30%
TOTAL		30 668 469	41 186 686	10 518 217	34,30%

5) Créances

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2010 pour un montant net de provisions de 60 468 472 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	23 189 048	26 382 503	3 193 455	14%
AC62 a	Créances nées d'opérations de réassurance	21 555 142	29 660 182	8 105 040	38%
AC 62 b	Créances des autres activités	47 307	9 069	-38 238	-81%
AC63	Autres créances	3 776 194	4 416 718	640 524	17%
TOTAL		48 567 691	60 468 472	11 900 781	25%

Les autres créances sont détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC631	Personnel	111 640	89 760	-21 880	-20%
AC632	Etat et comptes Rattachés (1)	3 113 790	3 969 785	855 995	27%
AC 633	Débiteurs divers	550 764	357 173	-193 591	-35%
TOTAL		3 776 194	4 416 718	640 524	17%

(1) Au niveau de la rubrique Etat et comptes rattachés figurent un montant d'actif d'impôt différé pour 384 485 DT qui correspond à l'effet d'impôt au niveau des écritures de retraitement et d'élimination.

Les provisions pour dépréciation des créances s'élèvent au 31/12/2010 à 11 770 398 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC61	Provision pour dépréciation des créances nées d'opérations d'assurance directes	9 611 415	11 029 891	1 418 476	15%
AC62b	Provision pour dépréciation des créances des autres activités	19 751	30 230	10 479	53%
AC633	Provision pour dépréciation des débiteurs divers	840 087	710 277	-129 810	-15%
TOTAL		10 471 253	11 770 398	1 299 145	12%

6) Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2010 pour un montant net de provisions de 20 752 390 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques en caisse	6 841 107	11 465 228	4 624 121	68%
AC72	Charges reportées	3 980 308	5 933 207	1 952 899	49%
AC73	Compted de régularisation Actif	3 589 778	3 353 955	-235 823	-7%
TOTAL		14 411 193	20 752 390	6 341 197	44%

Les comptes de régularisation sont détaillés comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	2 437 898	2 340 490	97 408	4%
AC733	Autres comptes de régularisation Actif	1 151 880	1 013 465	138 415	12%
TOTAL		3 589 778	3 353 955	235 823	7%

B. EXPLICATION DES COMPTES DE PASSIF

7) Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 33 092 158 DT. Ils présentent le détail suivant :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
CP1	Capital Social	35 000 000			35 000 000
CP2	Réserves consolidés	-12 175 566	3 274 719		-8 900 847
CP3	Résultat consolidé	4 430 970	2 562 035		6 993 005
TOTAL		27 255 404	5 836 754	0	33 092 158

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 266 101 DT contre 2 407 590 DT en 2009, et se défalquent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR%
Intérêts des minoritaires dans les réseves	2 388 215	306 113	-2 082 102	-87%
Intérêts des minoritaires dans lesrésultat	19 375	-40 012	-59 387	-307%
	2 407 590	266 101	-2 141 489	-89%

Il est à signaler que les pertes revenant aux minoritaires ne sont pas devenues supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales (Conformément au paragraphe 24 de la NCT 35).

8) Provisions techniques brutes

Le solde consolidé des provisions techniques brutes s'élève au 31 Décembre 2010 à 192 741 393 DT. Elles présentent le détail suivant :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
PA310	Provisions pour prime non acquise	17 763 601	22 345 747	4 582 146	26%
PA320	Provisions d'assurance vie	38 718 419	44 150 186	5 431 767	14%
PA330	Primes pour sinistre à payer vie	814 166	1 622 531	808 365	99%
PA331	Primes pour sinistre à payer non vie	88 846 277	112 983 454	24 137 177	27%
PA340	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes vie	358 626	81 301	- 277 325	-77%
PA341	Primes pour participation aux bénéfices	760 671	1 451 221	690 550	91%
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	913 028	1 293 764	380 736	42%
PA360	Autres Provisions techniques vie	6 678 914		-6 678 914	-100%
PA361	Autres Provisions techniques non vie	761 958	8 813 189	8 051 231	1057%
TOTAL		155 615 660	192 741 393	37 125 733	24%

9) Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde consolidé des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 Décembre 2010 à 38 073 909 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	30 668 468	38 073 909	7 405 441	24.15%
TOTAL		30 668 468	38 073 909	7 405 441	24.15%

10) Autres Dettes

Les autres dettes consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2010 est de 10 408 062 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4 463 208	3 927 738	-535 470	-12%
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	131 970	132 329	359	0%
PA63	Autres Dettes	2 555 950	6 347 995	3 792 045	148%
TOTAL		7 151 128	10 408 062	3 256 934	46%

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010	VAR	VAR %
PA631	Dépôt e cautionnement reçus	4 270	4 530	260	6%
PA632	Personnel	19 164	9 529	- 9 635	-50%
PA633	Etat et compte rattachés	1 157 141	1 602 218	445 077	38%
PA634 a	Dettes des autres activités	3 765	298	- 3 467	-92%
PA634b	Crditeurs divers	1 371 610	4 731 420	3 359 810	245%
TOTAL		2 555 950	6 347 995	3 792 045	148%

Au niveau de la rubrique Etat et comptes rattachés figurent un montant de passif d'impôt différé pour 5 637 DT qui correspond à l'effet d'impôt au niveau des écritures de retraitement et d'élimination.

11) Autres Passifs

Les autres passifs consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2010 est de 3 925 831 DT contre 3 117 761 DT en 2009.

Ils sont constitués par les comptes de régularisation Passif.

C. EXPLICATION DES COMPTES DE RESULTAT

12) Primes Acquises

Les primes acquises consolidées accusent un solde de 77 744 562 DT au 31 Décembre 2010 contre 66 107 728 DT en 2009, et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	31/12/2010
Primes émises et acceptées	69 937 270	10 363 220	80 300 490
Variation de la provision pour prime non acquise	- 2 555 928	- -	2 555 928
TOTAL des Primes Acquises	67 381 342	10 363 220	77 744 562
%	87%	13%	100%

La valeur des cessions consolidées s'élève à 15 394 474 DT.

13) Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés accusent un solde de 10 519 070 DT au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	Autres Activités	31/12/2010
Produits d'exploitation des autres activités			457 017	457 017
Produits des placements des sociétés d'assurance (vie)		3 308 828		3 308 828
Produits de placements alloués transférés à ER	6 260 095			6 260 095
Autres produits techniques	28 949	1 483		30 432
Produits financiers des autres activités			462 698	462 698
TOTAL des Produits d'exploitation	6 289 044	3 310 311	919 715	10 519 070
%	60%	31%	4%	100%

14) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées accusent un solde de 82 096 719 DT au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	Autres Activités	31/12/2010
Charges financières			118	118
Charges de prestations d'assurance: Sinistres	51 407 607	5 272 793		56 680 400
Charges de prestations d'assurance: Provision technique	- 1 311 930	5 579 542		4 267 612
Charges de prestations d'assurance: Provision PB	-	54 316		54 316
Charges de prestations d'assurance: Frais d'exploitation	13 359 474	1 267 224		14 626 698
Autres charges techniques	3 884 508	116 476		4 000 984
Charges d'exploitation des autres activités			982 562	982 562
Charges des placements des sociétés d'assurance		1 417 407		1 417 407
Produits de placements alloués transférés à ER		66 622		66 622
Total des Charges d'exploitation	67 339 659	13 774 380	982 680	82 096 719

V. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice:

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière du groupe n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

Rapport *des commissaires aux comptes*

Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe des Assurances de Tunisie « GAT »
92-94, AVENUE HEDI CHAKER – TUNIS 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe GAT comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 33 092 158 dinars tunisiens y compris un résultat bénéficiaire consolidé de 6 993 005 dinars tunisiens.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Les états financiers ont été arrêtés par la direction de votre Groupe. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception de la question évoquée ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

En dehors du GAT immobilier (Ex-CODIT) et des dernières acquisitions de titres AMINA intervenues à partir de 2009 ainsi que l'acquisition des titres GAT investissement (Ex-SOFIGAT) réalisée en 2010, le groupe n'a pas constaté d'écarts de première consolidation (écart d'évaluation et goodwill) au titre des investissements effectués dans les sociétés du groupe du fait de l'absence d'informations sur la juste valeur.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du groupe GAT au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

Actuellement, le GAT fait l'objet d'un contrôle social approfondi notifié le 18 juillet 2011 portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010. A l'heure actuelle, le résultat de ce contrôle n'est pas connu. Par conséquent, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, ne peut être raisonnablement mesuré.

Par ailleurs, le GAT a reçu une notification d'un contrôle fiscal approfondi en date du 6 juin 2011 au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1 janvier 2000 au 31 décembre 2010, des acomptes provisionnels, de la TVA, des retenues à la source, de la TFP, du FOPROLOS, de la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre ainsi que de la taxe unique d'assurances pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010. Les travaux du dit contrôle fiscal n'étant pas encore entamés, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, ne peut être raisonnablement mesuré.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception de l'incidence des situations évoquées dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la

concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport d'activité du groupe au titre de l'exercice 2010.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Compagnie a enregistré des améliorations durant l'année 2010. Cependant, un certain nombre d'anomalies persistent tel que consigné dans nos rapports sur le contrôle interne. Notre stratégie et plan d'audit ont été adaptés pour tenir compte des anomalies relevées.

Tunis, le 22 Septembre 2011

Mohamed Ali ELAOUANI

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA

MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS 

2011 AS 949